GLION INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES

Frais

D'ÉTUDES

BACHELOR EN MANAGEMENT HÔTELIER INTERNATIONAL
OU BACHELOR EN MANAGEMENT DU LUXE

Valable pour les rentrées de printemps et automne 2024

Suisse

Ce document est une traduction qui vous est fournie à titre de commodité. En cas de divergences entre l'original anglais et la traduction française, la version anglaise prévaut.

Bachelor en Management Hôtelier International ou Bachelor en Management du Luxe

Programme de quatre ans en Suisse

VALABLE POUR LES RENTRÉES DE PRINTEMPS ET AUTOMNE 2024

Détail complet des frais en CHF	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Total BBA
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Semestre 7	Semestre 8	
	Glion	Stage	Bulle	Bulle	Stage	Bulle	Bulle	Expérience en entreprise	
Frais obligatoires									
Frais d'études	39 100		34 000	34 000		34 000	35 500		**176 600**
Supports d'apprentissage	600		600	600		600	600		**3 000**
Matériel cours pratiques	1 200								**1 200**
Assurance maladie et accident[1]	1 700		850	1 700		850	1 700		**6 800**
Frais administratifs	490		490	490		490	490		**2 450**
Total frais académiques obligatoires	**43 090**		**35 940**	**36 790**		**35 940**	**38 290**		**190 050**
Prépaiement frais de restauration	4 700		3 700	3 700					**12 100**
Chambre double supérieure – salle de bain privée	6 000		6 000	6 000					**18 000**
Total frais d'hébergement et de restauration obligatoires	**10 700**		**9 700**	**9 700**					**30 100**
Frais de logement et de restauration optionnels									
Prépaiement frais de restauration						2 700	2 700		
Chambre double supérieure – salle de bain privée						6 000	6 000		
Frais de logement spécial (sous réserve de disponibilité)									
Chambre individuelle standard – salle de bain partagée	2 500								
Chambre individuelle supérieure – salle de bain privée	3 800		3 800	3 800		3 800	3 800		
Chambre avec balcon	500								
Chambre avec vue sur le lac Léman	500								

1. Veuillez vous référer au chapitre « Assurance maladie et accident » dans les conditions générales.

Glion se réserve le droit de réviser et de modifier les conditions et les frais d'études de chaque semestre à tout moment et sans préavis. Afin de maintenir les standards de l'école, les frais d'études sont révisés annuellement.

Conditions générales

Frais d'inscription

Des frais d'inscription de 275 CHF (non remboursables) sont demandés avec chaque formulaire d'inscription à Glion.

→

Se connecter pour payer les frais d'inscription (en CHF) en ligne

Caution pour dommages

Une caution remboursable de 1 250 CHF est demandée pour couvrir les éventuels dommages causés aux biens de Glion Institut de Hautes Études par l'étudiant pendant ses études, que celui-ci vive sur le campus ou non. Cette caution comprend également l'uniforme ainsi que les clés magnétiques pour le casier personnel et pour la buanderie. La caution est exigible avec la première facture et sera remboursée sur le compte de l'étudiant à la fin du dernier semestre passé sur le campus. Le solde positif sera remboursé au garant financier trois mois après le départ de l'étudiant (si aucun dommage ou dégât n'a été subi durant son séjour).

Frais d'études

LES FRAIS D'ÉTUDES COMPRENNENT :

Enseignement, certains événements et services (exemple : conférences, loisirs et sports, etc.), Master Class en Gastronomie et Hôtellerie de Luxe pendant le semestre 1 (transport, logement, demi-pension et autres activités organisées par l'école), certaines fournitures scolaires, frais administratifs pour l'organisation des stages, TVA Suisse, adhésion à l'Association des Anciens de Glion (AAG), tutorat (si nécessaire), rencontres avec des professionnels de l'industrie, frais d'examens, conseils en santé, bien-être et conseils d'orientation. Aucun remboursement ne sera accordé sur l'un des services mentionnés ci-dessus (vêtements, fournitures, avantages, etc.), même en cas de non-utilisation.

En fonction du pays, le voyage d'études peut inclure : transport, hébergement, logistique, activités, cours et évaluations. Les voyages d'études sont obligatoires dans nos programmes de Bachelor : ils font l'objet d'évaluations et font partie intégrante des notes du semestre 7 et des résultats des étudiants. Les frais demeurent exigibles même si l'étudiant ne participe pas au voyage.

LES SUPPORTS D'APPRENTISSAGE COMPRENNENT :

Diverses ressources pédagogiques telles que des livres, un accès à la bibliothèque et à la bibliothèque en ligne (base de données, abonnements, licences et droits d'auteur) et un service de photocopie.

LES FRAIS ADMINISTRATIFS COMPRENNENT :

Frais administratifs de l'école liés au visa d'étude et au permis de séjour de l'étudiant (à l'exclusion des frais légaux et juridiques découlant d'une demande en appel engagée par l'étudiant suite à un refus de visa ou de permis de séjour) et services administratifs tels que les frais communaux et cantonaux obligatoires.

LES FRAIS ACADÉMIQUES, D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION OBLIGATOIRES COMPRENNENT :

Frais d'inscription, caution pour dommages, logement et prépaiement des frais de restauration (semestres 1, 3 et 4 uniquement), voyage d'études (semestre 7), supports d'apprentissage, matériel pour les cours pratiques, assurance maladie et accident.

FRAIS OPTIONNELS OU AUTRES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES NON INCLUS :

Frais de restauration prépayés (semestres 6 et 7 seulement), logement spécial, parking, dépenses personnelles comprenant les frais de voyage à destination et en provenance du campus ainsi que les frais de voyage liés aux stages, ordinateur portable, frais de dossier/d'examens de rattrapage sur le campus ou en ligne.

Logement

Les prix comprennent le logement en chambre double supérieure avec salle de bain privée. Les étudiants pourront se voir attribuer une chambre double standard avec salle de bain partagée, selon les disponibilités (une réduction de 500 CHF par semestre sera appliquée dans une telle éventualité).

Les nouveaux étudiants ayant réglé l'acompte et reçu leur dossier d'admission seront invités à choisir leur chambre sur la plateforme de réservation de logement dès qu'elle sera ouverte. Le type de chambre ne sera confirmé qu'après réception du paiement total des frais avant la date d'échéance officielle, sur la base du « premier venu, premier servi ».

Les étudiants actuels qui poursuivent leurs études pourront choisir leur chambre avant de recevoir la facture pro-forma pour le semestre suivant. Le type de chambre ne sera confirmé qu'après réception du paiement total des frais avant la date d'échéance officielle, sur la base du « premier venu, premier servi ».

Les étudiants ont la possibilité de réserver une chambre individuelle moyennant un supplément, selon les disponibilités. Les chambres sont sélectionnées et confirmées chaque semestre. Les demandes étant nombreuses et le nombre de chambres limité, nous conseillons aux étudiants d'effectuer le paiement total des frais le plus rapidement possible, dans la mesure où les chambres sont attribuées sur la base du « premier arrivé, premier servi ». Si le paiement n'a pas été réglé dans son intégralité à la date d'échéance, l'école ne garantit pas le type de logement souhaité.

Des frais d'annulation tardive peuvent être facturés, conformément à la politique d'hébergement.

Les prix ci-dessous sont par personne, en francs suisses pour un semestre, en supplément du prix d'une chambre double supérieure avec salle de bain privée :

Catégorie et caractéristiques	**Frais supplémentaires**
Chambre individuelle standard avec salle de bain partagée (campus de Glion uniquement)	CHF 2 500
Chambre individuelle supérieure avec salle de bain privée	CHF 3 800
Chambre avec balcon (campus de Glion uniquement)	CHF 500
Chambre avec vue sur le lac Léman (campus de Glion uniquement)	CHF 500

Fermeture du campus en 2024-2025

Le logement et les services de restauration ne seront pas disponibles du 21 décembre 2024 au 4 janvier 2025 inclus.

Prépaiement des frais de restauration (sur consommation)

Au début de chaque semestre, la carte de prépaiement des frais de restauration est créditée du montant spécifié dans la facture pro-forma. Cette carte peut être utilisée dans les différents points de vente du campus. Le montant prépayé devra être dépensé avant la fin du semestre. Il n'est ni remboursable ni transférable. Les étudiants peuvent réapprovisionner leur carte à tout moment. Glion se réserve le droit de suspendre le service de restauration à tout moment pour des raisons particulières (suspension des études, non-paiement des frais semestriels).

Autres frais

Il est estimé qu'une somme moyenne de 500 CHF par mois est nécessaire aux étudiants comme argent de poche pour couvrir leurs frais tels que collations et boissons, sorties, fournitures, lessives et autres dépenses personnelles.

Assurance maladie et accident

L'assurance maladie et accident est obligatoire en Suisse. L'assurance proposée par Glion est donc obligatoire pour tous les étudiants non-résidents en Suisse et les couvre également pendant leurs stages. Les étudiants couverts par une assurance maladie et accident privée équivalente au système de couverture d'assurance suisse doivent suivre la procédure d'exemption du gouvernement suisse (les informations sur l'exemption et la validation du régime d'assurance étranger sont disponibles auprès du service des admissions).

Les étudiants couverts par une police d'assurance santé européenne souhaitant utiliser leur assurance durant leurs études à Glion doivent fournir un exemplaire valide de leur carte d'assuré afin que le montant de l'assurance santé soit déduit de leur facture du semestre. Si cette procédure n'est pas effectuée avant leur inscription sur le campus, les étudiants seront automatiquement enregistrés auprès de l'assurance de Glion aux tarifs les plus avantageux en cours, ces derniers pouvant varier d'un semestre à un autre.

Les étudiants ayant été exemptés par les autorités suisses sont tenus de vérifier auprès de leur assurance maladie et accident privée que leur couverture est bien valable en Suisse et durant leur stage (en Suisse ou à l'étranger). Glion ne prendra en charge aucuns frais médicaux en cas de non-couverture.

Une assurance privée, couvrant par exemple la casse ou le vol d'objets personnels, n'est pas obligatoire, mais est fortement recommandée. Cet aspect incombe entièrement à l'étudiant. Glion ne peut être tenu responsable en cas de vol, dommages d'objets personnels ou responsabilité civile. Les frais d'assurance maladie pour le(s) semestre(s) de stage seront facturés avec le semestre précédent sur le campus.

Stages

Tous les étudiants doivent accomplir leur(s) stage(s) dans un établissement reconnu par Glion. L'objectif est de les préparer à entrer dans la vie active en développant au mieux leurs compétences professionnelles et personnelles en matière de management par le biais de stages pratiques à la fois intéressants et instructifs. Grâce aux excellentes relations que Glion a établies avec l'industrie hôtelière et touristique, un vaste choix de stages est proposé aux étudiants dans de petites, moyennes ou grandes entreprises, en Suisse ou à l'étranger. Le choix du pays pourra toutefois être restreint en raison de la politique nationale des visas, des permis de travail ou de la langue. Bien que les stages soient généralement rémunérés par l'employeur, les salaires perçus lors des stages ne peuvent financer les frais d'études à Glion.

Échanges

Dans le cadre de leur programme, les étudiants ont la possibilité d'étudier au sein d'un autre campus de Glion ou de notre institution partenaire, l'école Les Roches (également accréditée par la NECHE, dont les campus se trouvent en Suisse et en Espagne). Ces options d'échange sont soumises à l'approbation de Glion selon des critères de sélection définis à sa seule discrétion. La possibilité d'étudier dans un campus de l'école Les Roches est limitée à un semestre sur l'ensemble du programme et n'est valable que pour certains semestres. Le nombre d'étudiants admissibles étant limité à chaque semestre, Glion ne garantit pas que tous les étudiants pourront bénéficier de cette possibilité. Les étudiants intéressés par ces options d'échange sont tenus de se conformer aux procédures et aux délais en vigueur (les dossiers sont examinés par Glion sur la base du « premier arrivé, premier servi »).

Les étudiants acceptés doivent payer les frais d'études ainsi que les autres frais applicables au(x) semestre(s) concerné(s) directement auprès du campus d'accueil, selon les tarifs en vigueur dans ce campus pour le(s) semestre(s) en question. Glion ne peut pas garantir que les bourses accordées par le campus d'origine le seront également par le campus d'accueil, le cas échéant. De plus, les étudiants sont entièrement responsables de tous les autres frais engendrés, notamment les frais de voyage, les frais de visa et toute autre disposition privée pour le(s) semestre(s) dans le campus d'accueil concerné. Les étudiants disposent généralement d'une semaine après leur admission officielle pour annuler sans frais leur participation au programme d'échange. Passé ce délai, des frais d'annulation sont appliqués.

Durant le(s) semestre(s) d'échange, les étudiants doivent à tout moment se conformer aux règles, règlements et politiques du campus d'accueil, ainsi qu'à toute modification de leur contenu, notamment concernant les aspects académiques, disciplinaires et financiers ainsi que les modalités de séjour.

Les crédits obtenus dans un campus d'accueil de l'école Les Roches seront transférés au campus d'origine de Glion, mais pas les notes obtenues. La moyenne semestrielle des étudiants sera donc calculée uniquement à partir des semestres passés sur les campus de Glion. Les étudiants ayant validé le programme se verront remettre leur diplôme dans leur campus d'origine de Glion.

Transferts

Les étudiants de Glion peuvent demander un transfert permanent vers un autre campus de Glion ou de l'école Les Roches. Les options de transfert sont soumises aux disponibilités et aux conditions d'admission de l'établissement d'accueil. Dans tous les cas, le diplôme est délivré par l'établissement où l'étudiant termine sa dernière année d'études. Tous les diplômes de l'école Les Roches et de Glion sont accrédités par la NECHE.

Politique relative aux ordinateurs portables

Tout étudiant doit avoir accès à l'intranet de Glion, qui héberge tous les supports de cours et informations relatives aux études. Les étudiants utiliseront aussi Internet pour leurs projets de recherche, pour les accès aux bibliothèques en ligne ou leurs e-mails. Les étudiants doivent donc apporter leur propre ordinateur portable, lequel devra répondre aux critères de Glion. Les spécificités techniques relatives aux ordinateurs seront envoyées directement à l'étudiant lors de la confirmation de son admission et sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.glion.edu/new-students

Procédure de visa pour les candidats acceptés

Les candidats acceptés recevront, de la part du service des admissions, une lettre d'admission leur expliquant la procédure de demande de visa.

Nous encourageons vivement les candidats à effectuer cette demande immédiatement, car il faut compter au moins deux mois pour obtenir le visa. Aucun visa n'est requis pour les ressortissants de l'Union européenne, de l'Espace économique européen (EEE) ou de la Suisse.

Les étudiants pour qui un visa est requis devront impérativement demander un visa étudiant de type D (et non un visa touristique). Les candidats doivent présenter la lettre d'admission de Glion et faire une demande personnelle auprès de l'ambassade ou du consulat suisse dans leur pays de résidence.

Lorsque le visa aura été approuvé (après 8 à 12 semaines), l'ambassade ou le consulat en avisera le candidat, qui devra aller le chercher directement à l'ambassade ou au consulat, ainsi que les autres documents justificatifs énumérés sur le site Internet du consulat suisse.

→

Consulter les dernières informations sur la procédure de demande de visa pour les candidats acceptés

Acompte

L'envoi du dossier d'admission intervient à réception de l'acompte de 5 000 CHF. Cet acompte confirme votre place dans le programme choisi et n'est pas remboursable, sauf en cas de circonstances exceptionnelles évaluées par le comité de comptabilité des étudiants. Il est déduit du montant de la première facture.

Important : si l'étudiant diffère ses études après s'être acquitté de son acompte, le solde sera transféré jusqu'aux deux prochaines dates d'admission (une année) uniquement.

Garantie financière

Il s'agit de l'engagement financier d'un garant (parent, tuteur légal ou toute autre personne) par lequel le garant s'engage à payer tous les frais et autres charges au nom de l'étudiant. Nonobstant toute garantie financière consentie par leur garant dans le cadre du processus d'inscription, les étudiants demeurent responsables de toute dette impayée. Toute référence dans les présentes conditions générales à la responsabilité des étudiants engage également la responsabilité du garant de l'étudiant, le cas échéant ; cette responsabilité est conjointe et solidaire.

Paiement

Le paiement du solde des frais d'études est à effectuer en francs suisses (CHF). Le payeur est tenu de s'acquitter de tous les éventuels frais bancaires et frais de change.

Le paiement est à effectuer au plus tard le 15 novembre (pour la rentrée de printemps) ou le 15 mai (pour la rentrée d'automne), à moins qu'un contrat d'échelonnement des paiements n'ait été mis en place. Pour les étudiants actuels qui poursuivent leurs études, ce paiement confirme leur place dans le programme et l'attribution de leur chambre. Aucun étudiant ne pourra commencer le semestre tant que ses frais n'auront pas été réglés. Aucun document académique (relevé de notes, diplômes, attestations, etc.) ne sera remis/décerné tant que les frais exigibles n'auront pas été réglés dans leur intégralité. Glion se réserve le droit de suspendre à tout moment la formation d'un étudiant dont les frais n'ont pas été réglés ou dont le contrat d'échelonnement des paiements n'a pas été respecté.

Se connecter pour consulter les informations relatives au paiement

Bourses d'études

En tant qu'institut privé, Glion offre un nombre limité de bourses d'études aux nouveaux et anciens étudiants. Ces bourses sont compétitives et liées à la stratégie d'admission de Glion. Elles ne sont accordées qu'aux étudiants les plus méritants et les plus motivés. Chaque bourse est régie par des critères spécifiques, et l'éligibilité à une bourse est examinée au cas par cas pour les étudiants qui ont soumis une demande complète. Les bourses sont accordées à la seule discrétion de Glion. Les bourses ne concernent que les frais d'études, ne sont pas cumulables et excluent les frais d'examen de rattrapage sur le campus ou en ligne. Le règlement des bourses est revu chaque année et peut être modifié à tout moment, sans préavis.

Politique de remboursement

Sauf mention contraire décrite ci-après, les frais d'études énoncés dans ce document ne sont pas remboursables. Conformément au chapitre « acompte », si un nouvel étudiant annule avant la date d'arrivée officielle sur le campus, seul l'acompte de 5 000 CHF est retenu. Si un étudiant est renvoyé ou se retire du programme au cours d'un semestre (après la date de rentrée officielle), aucuns frais ne seront remboursés.

Si un étudiant actuel se retire du programme après la date d'échéance du paiement, diffère son semestre ou ne se présente pas le jour de l'enregistrement, des frais d'annulation de 500 CHF seront applicables.

En cas de pause durant les études en raison de circonstances exceptionnelles validées par le comité de comptabilité des étudiants, les frais de scolarité et d'hébergement non utilisés ainsi que le solde de la carte de restauration prépayée seront recrédités si l'étudiant retourne à Glion Institut de Hautes Études dans les deux ans. Les frais de scolarité et d'hébergement inutilisés sont proportionnels au nombre de semaines restantes du semestre d'études facturé préalablement. Dans tous les cas, si les frais liés au semestre n'ont pas été réglés dans leur intégralité, le solde sera (ou deviendra, dans le cas d'un contrat d'échelonnement des paiements) exigible et Glion demandera alors un paiement immédiat.

À la fin de la période d'études (ou si l'étudiant se retire définitivement), le garant financier pourra demander le remboursement du solde positif dans un délai maximal de deux ans après le dernier jour de départ officiel du dernier semestre passé sur le campus.

GLION
HOSPITALITY & BUSINESS EDUCATION

SERVICE DES ADMISSIONS

Rue de l'Ondine 20
CH-1630 Bulle
Suisse

+41 (0) 26 919 78 78
admissions@glion.edu

SIÈGE SOCIAL

GIHE Sàrl – CH-1630 Bulle

linktr.ee/glion.edu

02.24